

N°4 – 15 mai 2024

A RETENIR :

ACTUALITES :

- Qu'est ce que la SORE ?
- Notes nationales Biodiversité : des clés pour favoriser la biodiversité
- Plantes exotiques envahissantes : quels outils de surveillance ?

A SURVEILLER ...:

- La clôque du pêcher : Régulièrement observée en région ajaccienne et en plaine orientale
- Mouche de l'olivier : la période d'activité va bientôt démarrer
- Processionnaire du pin : le vol des adultes va bientôt commencer, c'est le bon moment pour poser des pièges.
- Pucerons : comment s'en débarrasser ? Exemples du puceron vert et noir
- Pieride du chou : signalement de chenilles au potager
- Thrips de l'aloë : des aloes dépérissants continuent de nous être signalés.

ZOOM SUR... Xylella fastidiosa

Nous vous invitons également à lire ou relire les numéros des années précédentes. Car si nous nous efforçons de vous faire découvrir de nouveaux bioagresseurs et de réadapter le contenu de nos nouveaux numéros, les bioagresseurs présentés précédemment peuvent toujours être une menace cette année. Tous les numéros sont disponibles [sur le site du réseau](#).

REJOIGNEZ LE RESEAU D'OBSERVATEURS BSV JEVI

Le contenu des Bulletins de santé du végétal (BSV) est basé sur les informations issues d'un réseau d'observateurs. La fiabilité du BSV est d'autant plus grande que le nombre d'observations est important.

Rejoignez le réseau et participez à l'enrichissement des BSV en apprenant à mieux observer vos cultures !

Inscrivez-vous en remplissant [le formulaire de contact ici](#).

SOMMAIRE

ACTUS.....	3
Qu'est-ce que la SORE ?.....	3
Définition.....	3
Qu'est-ce qu'un organisme nuisible réglementé et émergent ?	3
Gestion des plantes exotiques envahissantes, quels outils ?.....	4
Notes nationales Biodiversité.....	5
INFOS JARDINS	6
VERGERS	6
La cloque du pêcher	6
<i>Taphrina deformans</i>	6
La Mouche de l'olive.....	7
<i>Bactrocera oleae</i>	7
Mouche de l'olive - <i>Bactrocera oleae</i>	7
ARBRES ET ARBUSTES.....	8
La chenille processionnaire du pin	8
<i>Thaumetopoea pityocampa</i>	8
POTAGERS.....	9
Pucerons.....	9
Puceron cendré	9
Puceron noir.....	9
Piéride du chou.....	11
<i>Pieris brassicae</i>	11
JARDINS ORNEMENTAUX.....	12
Le thrips de l'aloès.....	12
<i>Hercinothrips diminiatus</i>	12
ZOOM SUR.....	14
La bactérie <i>Xylella fastidiosa</i>	14
RESEAU D'OBSERVATEURS	15
Réseaux d'observateurs.....	15
Devenez observateur !	15
Partagez des informations ou vos observations sur le forum de discussions !.....	16



Qu'est-ce que la SORE ?

Le réseau d'épidémiosurveillance JEVI existe en parallèle d'une surveillance officielle : **la Surveillance des Organismes Réglementés et Émergents (SORE)**.

Définition

La SORE est à vrai dire l'essence même de l'existence des FREDON dont l'objectif est de s'assurer de la présence ou de l'absence ou de la non expansion d'un organisme nuisible en mettant en place des plans de surveillance annuels. Ces plans de surveillance sont établis par le ministère de l'Agriculture et déclinés en région par la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF). La SORE permet la détection précoce de foyers d'organismes nuisibles réglementés et émergents sur le territoire régional et national.

Qu'est-ce qu'un organisme nuisible réglementé et émergent ?

Il s'agit d'organismes nuisibles visés par la réglementation européenne, non présents ou émergents en Europe, pour lesquels les analyses de risques ont révélé un impact potentiel inacceptable d'un point de vue économique, social, ou encore patrimonial en cas d'établissement. Il existe 4 statuts différents pour ces organismes nuisibles réglementés en fonction de leur dangerosité et de leur répartition actuelle :

- Les organismes de quarantaine (OQ), soit absents du territoire ou de la zone concernée, soit présents mais non largement disséminés, on peut donc encore espérer les éradiquer. Ils peuvent avoir une incidence économique, environnementale ou sociale inacceptable. Par conséquent, des mesures très strictes doivent être prises pour empêcher leur entrée ou leur dissémination sur lesdits territoires. *Exemple : le chancre coloré du Platane*
- Les organismes de quarantaine prioritaires (OQP) ont une incidence économique, environnementale ou sociale potentielle qui est LA plus grave pour le territoire de l'UE. Les OQP doivent faire l'objet de mesures supplémentaires à la charge des États membres de l'Union Européenne, telles que le renforcement de la surveillance sur une base annuelle, l'élaboration de plans d'urgence, la mise en place d'exercices de simulation de mise en œuvre de ces plans, ou encore l'adoption d'un plan d'action en cas de foyer. *Exemples : le capricorne asiatique, le nématode du pin, Xylella fastidiosa...*
- Les organismes de quarantaine en zones protégées, présents en Europe, mais dont on souhaite éviter la présence dans les zones encore indemnes. Exemple du feu bactérien pour la Corse.
- Les organismes réglementés non de quarantaine (ORNQ), présents dans certaines zones de l'UE, mais dont l'incidence économique est inacceptable. Exemples : Charançon rouge du palmier

Chaque année, les DRAAF déclinent les prescriptions européennes au niveau régional en établissant une liste d'organismes réglementés à surveiller et en fixant les modalités de surveillance.

Complémentarités SORE/Epidémiosurveillance ?

La surveillance du territoire qui existe au travers de l'animation de ce réseau vient compléter la SORE. Le réseau se veut complémentaire en vous fournissant des informations sur les organismes réglementés sans toutefois remplacer la surveillance officielle car celle-ci est complexe et répond à une réglementation européenne très précise.

La SORE est donc réalisée historiquement par les inspecteurs de la DRAAF* et de FREDON dont les actions sont basées sur des inspections, des observations sur le terrain, et des prélèvements. Les méthodes générales de surveillance pour ces missions sont l'examen visuel des cultures, le piégeage et les prélèvements symptomatiques ou asymptomatiques. Ces composantes varient en fonction des organismes nuisibles surveillés, des filières de production, et des cultures concernées.

Pour FREDON Corse, la SORE concerne les filières suivantes : l'arboriculture fruitière, la culture légumière, les grandes cultures, la vigne, les Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), la filière JEVI ainsi que la filière forêt bois.

* : Et plus précisément le Service Régional de l'Alimentation (SRAL) au sein de la DRAAF

Pour aller plus loin :

https://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Surveillance_des_organismes_reglementes_ou_mergents_cle098842.pdf

<https://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/les-organismes-reglementes-a1305.html>

Gestion des plantes exotiques envahissantes, quels outils ?

En Corse

Le Conservatoire Botanique National de Corse est un acteur incontournable de la gestion des espèces exotiques envahissantes. Il anime la plateforme INV MED (<https://invmed.fr/src/home/index.php>) sur laquelle vous pouvez retrouver de nombreuses informations sur les plantes exotiques envahissantes. Vous pourrez notamment consulter la liste des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) présentes en Corse avec des éléments de biologie, d'écologie ou encore des méthodes de gestion associée. Vous y trouverez également des informations diverses sur la problématique des EVEE ainsi que sur la réglementation associée.



Si vous pensez avoir identifié une plante exotique envahissante, merci de bien vouloir contacter directement le Conservatoire National Botanique de Corse (cbnc@oec.fr) afin de confirmer votre diagnostic et de vous faire accompagner dans son éradication.

Au niveau national



A l'échelle nationale, FREDON France pilote depuis juin 2021 l'Observatoire des espèces à enjeux pour la santé humaine. Il constitue le chapeau sous lequel se déclinent des observatoires spécifiques aux espèces classées ou en cours de classement dans le code de la santé publique (ambrosies et chenilles processionnaires). Cet Observatoire a d'ores et

déjà mis en place un site internet <https://especes-risque-sante.info/> qui renvoie vers plusieurs sites thématiques : <https://ambrosie-risque.info/> , <https://chenille-risque.info/> et <https://plantes-risque.info/> , qui concernent les espèces végétales vendues ou non les plus à risque pour la santé humaine. Ces sites constituent une source d'informations sur chaque espèce concernée ainsi qu'un moyen de signaler leur présence.

Notes nationales Biodiversité

Chaque note, mensuelle, vise à traiter d'un sujet en lien avec la biodiversité et la protection intégrée des cultures. Au travers de nombreuses illustrations et de nombreux liens pour approfondir chaque sujet, elles permettent d'aborder la biodiversité en agriculture de manière pédagogique.



Trois notes nationales ont déjà été publiées :

- N°1 août 2022 – Vers de terres et santé des agrosystèmes
- N°2 mars 2023 – Abeilles sauvages et santé des agrosystèmes
- N°3 avril 2023 – Flore des bords de champs et santé des agrosystèmes
- N°4 avril 2024 – Oiseaux et santé des agrosystèmes

Pour suivre les prochaines publications, [ça se passe par ici !](#)

Bonne lecture !



INFOS JARDINS



VERGERS

La cloque du pêcher

Taphrina deformans

La maladie a été observée en région ajaccienne.

Symptômes : La cloque du pêcher s'attaque aux feuilles, aux jeunes pousses et parfois aux fruits. Les symptômes les plus visibles s'observent à la surface des feuilles et se traduisent par une décoloration du vert pâle vers le rouge, ainsi que par une déformation et un enroulement de la feuille qui s'épaissit et se boursouffle (« apparition de cloques ») au fur et à mesure que l'infection progresse. A terme, la maladie provoque une chute prématurée des feuilles. Ces déformations entraînent aussi une diminution de la photosynthèse de l'arbre qui peut être très préjudiciable pour la production



Symptômes observés sur pêcher – San Giuliano, avril 2022 © FREDON Corse

Biologie : Cette maladie est causée par le champignon *Taphrina deformans*. Il passe l'hiver sous forme d'ascospores dans l'écorce des arbres, dans les écailles des bourgeons ou à la surface du sol. Son développement est favorisé par des hivers doux et humides. Un printemps pluvieux et frais aidera à la prolifération des spores, du mycélium, transportés aussi par le vent d'un arbre à l'autre. Les spores du champignon deviennent inactives aux premières grosses chaleurs.

Végétaux sensibles : Pêchers, nectarines, brugnonier et plus rarement l'amandier.

Période à risque : Mai à Aout

Méthodes de lutte : Le traitement contre la cloque du pêcher est essentiellement préventif :

- Privilégiez des espèces réputées résistantes (« Royal Glory », « Amsden », « Mireille », « Madame Girer », « Sanguine de Savoie », « Rouge de mai », « Morton »,...)
- Renforcez votre arbre à l'aide de compost ou et protégez-le en taillant et en éliminant les rameaux desséchés en hiver afin d'éviter la dissémination des spores restants.
- Il existe également des substances fongicides telles que l'huile essentielle de sarriette diluée, efficace pulvérisée avec de l'argile diluée.
- Il existe également des plantes compagnes permettant de limiter le risque de maladie, comme l'ail d'ornement. Planté à environ 30 cm de l'arbre, il aura un effet répulsif sur le développement de la cloque du pêcher.
- Pulvériser de la bouillie bordelaise ou encore une décoction de prêle en avant saison et avant floraison peut aussi être une action préventive efficace. L'efficacité de telles préparations n'est cependant pas démontrée scientifiquement à ce jour.
- Désinfectez vos outils de taille.

Lorsque la cloque du pêcher est malheureusement déjà installée, il reste possible de favoriser la repousse des feuilles en arrosant l'arbre avec du purin d'ortie. Les premières pousses atteintes devront absolument être éliminées par incinération afin de limiter la prolifération.

La Mouche de l'olive

Bactrocera oleae

Mouche de l'olive - Bactrocera oleae

Comment la reconnaître : La forme adulte mesure de 4 à 5 mm de long et présente à l'extrémité de ses ailes une tache noire, caractéristique de l'espèce. L'abdomen est brun-orangé avec des taches noires. Le thorax est foncé, strié de bandes grises avec une barre blanche.

Biologie : Selon les conditions climatiques, trois à cinq générations peuvent se succéder entre juin et novembre. La femelle pond à l'intérieur de l'olive dans laquelle se développera la larve en se nourrissant du fruit. Après avoir réalisé un trou de sortie à la surface du fruit, la larve effectue sa nymphose à l'intérieur de l'olive, d'où l'adulte en sortira 10 jours plus tard. En hiver, des nymphoses peuvent avoir lieu dans le sol.

Symptômes : Des piqûres de pontes et des trous de sortie peuvent être visibles sur le fruit. Des attaques répétées entraînent une perte de production liée à une forte chute d'olives ainsi qu'une baisse de la qualité de l'huile produite.



Mouche de l'olive © Pest and Diseases Image Library, Bugwood.org



Olive piquées © Lorraine Graney, Bartlett Tree Experts, Bugwood.org

Moyens de lutte : Des bouillies à base d'argiles peuvent s'avérer très efficaces. Elles créent une barrière minérale contre le ravageur et peuvent être utilisées en préventif.

Pour plus d'infos sur les maladies et ravageurs de l'olivier, retrouvez un dossier complet à ce sujet dans le n°7 de « la santé des jardins corses » de 2022. [C'est par ici!](#)



ARBRES ET ARBUSTES

La chenille processionnaire du pin

Thaumetopoea pityocampa

La période de vol des adultes démarre. C'est le bon moment pour mettre en place un dispositif de piégeage. C'est d'ailleurs ce qui a été entrepris l'année dernière puis reconduit cette année avec un de nos observateurs du Cap Corse, explications ci-dessous.

Au printemps 2023, dans le cadre du réseau, nous avons été sollicités par un de nos observateurs pour la pose de pièges à chenilles processionnaires (également appelés ecopièges®). Ces pièges ont ainsi été installés sur une parcelle en bord de route sur la commune de Pietracorbara avec pour objectifs la sensibilisation de la population sur la présence de ce ravageur et les moyens de lutte existants. Pour plus d'informations sur cet évènement, vous pouvez à nouveau consulter notre [article à ce sujet ici](#). La même démarche a été réalisée en 2024.

Ces ecopièges® ont ainsi permis d'intercepter les chenilles durant leur période de procession jusque mai, sans toutefois nous permettre de quantifier les populations.

A partir du mois de juin, les adultes émergent sous forme de papillons de nuit. C'est pourquoi nous poursuivons la démarche réalisée à l'été 2023 en installant des pièges à phéromones destinés à piéger des adultes et ainsi recueillir des informations sur la population de papillons. Cela nous donnera également des données indirectes sur la présence de chenilles processionnaires du pin l'hiver prochain.



Les pièges ont été installés le 28 juin dernier, à proximité des ecopièges®, dont les sacs collecteurs ont été retirés afin d'être replacés cet hiver si des chenilles devaient encore être présentes © FREDON Corse

Pour plus d'informations sur la chenille processionnaire, nous vous invitons à consulter les numéros 2, 8 de l'année 2022 et le premier numéro de 2023 [juste ici !](#)



POTAGERS

Pucerons

Puceron cendré

Comment les reconnaître ? On distingue deux types d'adultes : l'adulte sans ailes mesure 2,5 mm de long environ, de couleur verdâtre, recouvert d'un duvet blanc ; l'adulte ailé est vert sombre, recouvert d'une pruine grise.

Biologie : Les œufs sont pondus sur la face inférieure des feuilles et éclosent en février. Les adultes sans ailes établissent des colonies sur les feuilles et au cœur des plantes. Les individus ailés n'apparaissent que lorsque la colonie devient trop dense, et ils partent rapidement coloniser d'autres plantes.



Pucerons cendrés © Whitney Cranshaw, Colorado State University, Bugwood.org

Symptômes : Les dégâts sont provoqués par les piqûres et la présence de miellat entraînant l'apparition d'un champignon, la fumagine, sous forme de poudre noire sur la surface des feuilles. Si l'infestation n'est pas combattue, la présence de fumagine, en limitant la photosynthèse, notamment entrainera un jaunissement des feuilles et leur dessèchement.

Végétaux sensibles : Choux, colza, brassicacées sauvages

Période à risque : Avril à Octobre – pic d'infestation au mois de mai

Puceron noir

Comment les reconnaître ? De couleur noir mat, il ne mesure entre 1,5 et 2,7mm et présente souvent (surtout les mâles) des taches de cire blanchâtres sur l'abdomen. La présence de fourmis, attirées par le miellat produit par les pucerons, vous mettra la puce à l'oreille.

Biologie : Le cycle biologique se déroule en deux temps : en automne et hiver, l'insecte non ailé envahit ses plantes hôtes primaires comme le seringat, le dahlia et le fusain d'Europe, puis à partir d'avril-mai, l'apparition d'ailes lui permet de se poser sur des plantes hôtes secondaire très diverses : fève, haricot, pomme de terre, mais aussi betterave, sarrasin..., sur lesquelles ils forment des colonies compactes de plusieurs milliers d'individus.

Symptômes : Les pucerons se nourrissent de la sève et raffolent des jeunes pousses. En s'attaquant à ces derniers ils empêchent la plante de se développer (les gousses, les tiges, les boutons de fleurs). De plus, en pompant la sève, ils déposent de la salive, toxique pour la plante. Par conséquent, les jeunes pousses se recroquevillent, la croissance des gousses est compromise. Par ailleurs, le miellat est à l'origine du développement de champignons comme la fumagine, responsable de troubles de la photosynthèse et donc d'un affaiblissement de la plante.



Pucerons noirs observés sur fève à Ajaccio – mai 2022 © FREDON Corse

Végétaux sensibles : principalement fève, capucine, vioerne, dahlia, rhubarbe

Période à risque : Avril à octobre

Méthodes de lutte

Il existe des moyens de prévenir les attaques de pucerons à la base de toute protection chimique ou biologique.

- Les pucerons attaquent en priorité les plantes affaiblis, veillez donc à la bonne santé de votre plante (travail du sol, fertilisation, densité de plantation lieu d'implantation, irrigation...). Attention tout de même à ne pas utiliser d'engrais trop riche en azote, car cela attirera les pucerons.
- Il existe des traitements anti-pucerons naturels : décoction de tanaïsie, purin de rue, de fougère, d'ortie, de sureau ou de tomate, infusions d'ail ou d'oignon sont autant d'insecticides naturels.
- En cas de faible infestation, des pulvérisations de solutions à base de savon noir sont efficaces.
- Il existe également des plantes compagnes, souvent aromatiques, dont les odeurs fortes repoussent les pucerons. Plantées à proximité de votre culture, elles feront baisser la présence du ravageur. On peut citer par exemple : thym, lavande, menthe, sauge, aneth, fenouil mais aussi de la tanaïsie, des œillets d'Inde, de l'ail...
- Protégez et utilisez les auxiliaires, qui s'attaqueront naturellement aux pucerons. Attention donc à ne pas utiliser d'insecticides pouvant les éliminer.
- Veillez également à limiter la population de fourmis. Celles-ci sont attirées par le miellat produit par les pucerons, dont elles se nourrissent. Mais elles protègent aussi les colonies des auxiliaires... la pose de bandes engluées autour des troncs, lorsque c'est possible, peut être une solution.

- Enfin, il existe des produits autorisés, à rechercher dans la liste de produits portant la mention « Emploi Autorisé au Jardin » (EAJ) sur le site e-phy.

Pour plus d'informations sur les pucerons et leurs auxiliaires, retrouver notre dossier complet dans le numéro 4 de « la santé des jardins corses » de l'année 2022 [juste ici!](#)

Piéride du chou

Pieris brassicae

La vigilance est de mise, des larves peuvent être observées en ce moment sur les jeunes pousses.

Comment la reconnaître ? Il s'agit d'un des papillons les plus courant en France, parfois appelé le papillon blanc. Ce papillon est blanc-jaunâtre, tacheté de noir. Il peut atteindre 6cm d'envergure. La chenille, responsable des dégâts, est verte et lisse au début de son développement puis prend rapidement une couleur kaki tacheté de noir, et se recouvre de poils noirs.

Biologie : En fonction des conditions climatiques, trois générations d'individus peuvent se succéder tous les ans. Ainsi, l'adulte est visible entre avril et octobre.



Piéride du chou adulte ©Mary C Legg, Bugwood.com



Larve de piéride du chou, Ajaccio - 2 mai 2022 ©FREDON Corse

Les individus de première génération passent l'hiver sous forme de chrysalides (issues des chenilles de la 3^{ème} génération de l'année précédente) dont émergent des adultes en avril ou mai. Ils sont déposés, entre la mi-mai et juin, à la face inférieure des feuilles de choux, par groupes de plusieurs dizaines. Les jeunes chenilles en sortent au bout de 5 à 10 jours. Elles quittent alors la plante nourricière pour se transformer en chrysalide d'où émergera un papillon au bout de 2 semaines environ.

Le papillon de 2^e génération vole en juillet-août et pond vers la mi-juillet. La 3^e génération de papillon qui en découlera pourra voler jusqu'en octobre et pond surtout durant la 2^e quinzaine d'août, et jusqu'à la fin de l'été. Les chenilles issues de cette 3^e génération hiverneront à l'état de chrysalides pour donner la première génération de papillon de l'année suivante.

Symptômes : Les premiers symptômes sont des dégâts foliaires (trous) puis les chenilles attaquent le cœur et le rende impropre à la consommation en raison de la présence d'excréments. Au plus fort de l'infestation, il ne peut rester que le squelette de la plante.

Végétaux sensibles : Particulièrement le chou, et plus largement la famille des brassicacées

Période à risque : Avril à octobre

Méthodes de lutte :

Il existe plusieurs méthodes préventives pour éviter l'attaque de la piéride :

- Il existe des plantes compagnes comme la tomate, le céleri, le thym, la sauge qui vont diffuser des substances odorantes et éloigner le papillon lorsqu'elles sont plantées entre les rangs. Un paillage du sol avec du genêt ou de la fougère peut aussi être efficace.
- Des plantes peuvent également servir à attirer des prédateurs de la piéride, c'est le cas de la mélisse.
- A contrario, planter des capucines peut servir d'attractif afin de diriger les piérides ailleurs que sur vos choux.
- Observez votre culture, et éliminez manuellement œufs et chenilles.

En cas d'invasion, il est possible d'utiliser des produits de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis* en pulvérisation. Ces produits peuvent être achetés dans le commerce. L'huile essentielle de cryptomeria a également obtenu des résultats positifs.



JARDINS ORNEMENTAUX

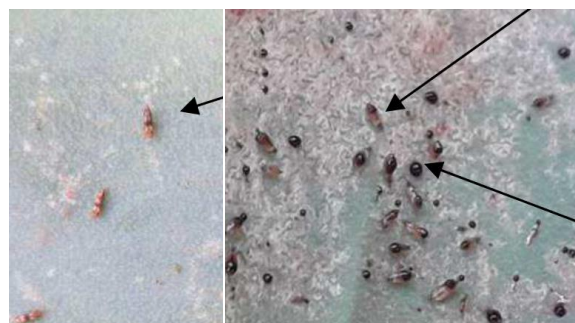
Le thrips de l'aloès

Hercinothrips dimidiatus

Les premiers foyers de *H. dimidiatus* ont été repérés en Corse en 2018 sur le littoral sud-ouest, le long de la presqu'île des Sanguinaires et autour d'Ajaccio. Depuis, des foyers sont été découverts en Balagne, de St Florent à Ile Rousse, et plus récemment en ce début d'année à Ste Lucie de Porto Vecchio.

Comment les reconnaître ? Le rougissement des feuilles suite aux piqûres des thrips est un symptôme du début d'attaque. Un seul cycle ne pourrait pas faire mourir la plante. Les feuilles se recroquevillent ensuite et deviennent noires et sèchent. Des massifs entiers peuvent ainsi s'assécher après la succession de plusieurs générations de larves.

Biologie : Les adultes sont de petite taille (1 à 2 mm). Les larves, de couleur jaune-brunâtre, se développent sur la surface supérieure des feuilles. Pour se nourrir, elles piquent l'épiderme qui se nécrose, donnant à la feuille un aspect brun rouge puis noir. Les déjections sont bien visibles sous forme de petites gouttes noires et brillantes.



Adultes et larves de thrips de l'aloès © FREDON Corse

Végétaux sensibles : Le thrips *Hercinothrips dimidiatus* identifié en Corse s'attaque aux massifs d'aloë utilisés en espaces verts. Les thrips sont adaptés aux climats chauds et secs et s'attaquent aux massifs très exposés au soleil et sur des terrains arides, non irrigués. Les conditions de températures et de pluie des dernières années en Corse ont pu favoriser leur installation progressive.



Dessèchements et rougissement des feuilles (à gauche et au centre), observation d'un adulte sur une feuille (à droite) – observations FREDON Corse du 15/03/2023 à Ste Lucie de Porto Vecchio © FREDON Corse

Moyens de lutte : les moyens de lutte sont uniquement basés sur la prévention et la destruction des feuilles infectées voir du plant entier en cas de grosse infestation.



La bactérie *Xylella fastidiosa*

Il s'agit d'un Organisme de Quarantaine Prioritaire (OQP). A ce titre et pour répondre aux exigences réglementaires, FREDON Corse réalise chaque année des campagnes de surveillance auprès des producteurs. Si vous observez des symptômes, il est primordial de faire remonter toute observation auprès de FREDON Corse.

Biologie : *Xylella fastidiosa* est une bactérie phytopathogène, transmise et véhiculée par des insectes vecteurs qui se nourrissent de la sève brute des plantes (xylème). Les vecteurs formellement identifiés à ce jour sont *Philaenus spumarius*, *Philaenus italosignus*, *Neophilaenus campestris*. Une fois l'insecte contaminé, la bactérie se multiplie dans celui-ci, il conserve alors sa capacité de transmission. La bactérie se déplace dans la plante en amont et en aval du point d'entrée. Dans certaines espèces, elle se multiplie au point d'inoculation mais elle ne se déplace pas dans la plante.

Symptômes : Les bactéries produisent une substance gluante tout en se multipliant. Les vaisseaux sont finalement bloqués par les agrégats bactériens. Différents types de symptômes peuvent être observés :

- Des brûlures foliaires et, dans les stades les plus avancés un dessèchement des rameaux (notamment sur la partie haute des arbres), peuvent être observés chez le polygale à feuilles de myrte, le laurier-rose, l'olivier, l'amandier, ...). Dans les cas les plus graves, ces symptômes peuvent provoquer la mort de la plante ;
- Des décolorations foliaires peuvent être visibles, notamment sur les arbres fruitiers ;
- Sur la vigne, on peut observer des défauts d'aoûtement et la persistance des pétioles après la chute des feuilles. Les feuilles peuvent également présenter des traces de jaunissements et des rougissements.
- Un défaut de croissance (nanisme), accompagné d'une coloration bleu-vert des feuilles peut être observé chez la luzerne ;
- Chez le pêcher, on peut observer un port tombant et une réduction des entre-nœuds.
- La durée entre la contamination de la plante et l'expression des symptômes est variable selon les espèces végétales et est assez longue : d'un an chez la vigne à 3-4 ans chez l'olivier.



Symptômes foliaires sur Laurier rose © FREDON Corse



Symptômes sur feuilles de vigne @ *Xylella fastidiosa*:
Sintomi e Danni / «Monitoraggi e uso sostenibile dei prodotti fitosanitari: le attività del servizio fitosanitario nel 2014»

Végétaux sensibles : Elle s'attaque à un très large spectre de végétaux : vignes, oliviers, arbres fruitiers (Prunus), agrumes, caféiers, chênes, luzerne, etc. Selon la sous-espèce et la souche de la bactérie, les plantes hôtes varient. Au total, ce sont 595 espèces hôtes de *Xylella fastidiosa* qui ont été recensées dans le monde (EFSA, 28 avril 2020).

Période à risque : les symptômes sont observables de mars à novembre. L'insecte vecteur est présent de mai à octobre.



Dessèchement foliaire et sur rameaux sur oliviers ©
<https://gd.eppo.int>



Symptômes foliaires sur oliviers ©
Interlaboratory validation of molecular and serological diagnosis of Xylella fastidiosa strain CoDiRO in susceptible hosts plants



Symptômes foliaires sur oliviers ©
<http://centrostudiagronomi.blogspot.fr>



RESEAU D'OBSERVATEURS

Vous souhaitez vous impliquer dans le réseau ?

Devenez observateur !

Les informations présentées dans ce bulletin reposent en partie sur les observations réalisées par des particuliers ou professionnels bénévoles. Toute l'année, en continu et plus particulièrement avant la publication de chaque bulletin, ces professionnels ou jardiniers amateurs (rebaptisés "observateurs") nous font remonter la présence ou l'absence ainsi que l'évolution des populations de certains bio-agresseurs qu'ils observent dans leur environnement.

Comment devenir observateur ?

Contactez FREDON Corse via les coordonnées qui vous sont fournies à la fin de ce numéro afin que nous puissions échanger ensemble sur le rôle d'un observateur et sur les types de bio-agresseurs à suivre. Vous pourrez décider quel(s) bio-agresseur(s) suivre et bénéficierez d'une formation pour bien le(s) reconnaître. Du matériel de piégeage pourra vous être remis en fonction du bio-agresseur suivi.

Partagez des informations ou vos observations sur le forum de discussions !

Vous avez envie de partager vos observations au jardin, de poser une question sur un ravageur, de nous parler d'un évènement ayant lieu sur votre commune, ou encore de poser une question sur le fonctionnement du réseau ?

Retrouvez dès à présent sur le site du réseau une rubrique "[Forum de discussions](#)", à partir de laquelle vous pourrez très facilement créer un compte puis démarrer des conversations, contribuer à certains échanges, ou encore répondre à des questions d'autres membres du réseau.



Le forum de discussion doit permettre de favoriser les interactions entre les membres du réseau et le partage d'information. FREDON Corse interviendra bien sûr en tant qu'administrateur et modérateur.

Et pour rappel, retrouvez toutes les actualités du réseau sur son site internet !

Le site internet www.reseau-jevi-fredoncorse.com regroupe tous les numéros de notre bulletin d'information « la santé des jardins corses », ainsi que des actualités et des informations pratiques sur la gestion des bio-agresseurs au jardin. N'hésitez pas à parcourir nos nombreuses rubriques.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau d'espaces verts. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, les observations ne peuvent être transposées telles quelles à tous les espaces verts. FREDON Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les exploitants, jardiniers amateurs ou tout autres détenteurs de végétaux et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès de professionnels agréés.

Observations : FREDON Corse et observateurs du réseau

Rédaction et animation : FREDON Corse

Directeur de la publication : Géraldine Hoen

Reproduction intégrale de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée avec la mention « extrait du BSV JEVI n°4 du 15 mai 2024 »

Coordination et renseignements : Géraldine Hoen - geraldine.hoen@fredon-corse.com